

**Zeitschrift:** Défis / proJURA

**Herausgeber:** proJURA

**Band:** 9 (2011)

**Heft:** 24: La sécurité

**Artikel:** L'énergie hydraulique dans le Canton du Jura

**Autor:** Jeannotat, Francis

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-823977>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'énergie hydraulique dans la Canton du Jura



Par Francis Jeannotat

Délégué jurassien à l'énergie

**L'énergie est, après l'eau et la nourriture, une ressource indispensable pour l'homme. Elle a contribué de façon décisive à son développement.**

**L'apparition de l'électricité a révolutionné l'usage de l'énergie. C'est elle qui depuis a permis en grande partie notre essor économique et social. L'électricité, avec le pétrole, il faut le dire, représente la liberté de se mouvoir et la base de notre confort matériel.**

En Suisse, l'électricité est produite de manière prépondérante (à près de 60%) par des centrales hydrauliques qui garantissent à notre pays une grande sécurité d'approvisionnement, sans mettre à mal notre environnement. Jusqu'à la fin des années soixante, l'énergie hydraulique a été pour ainsi dire notre unique source d'approvisionnement en électricité, avant que l'énergie nucléaire ne vienne l'aider, à partir des années septante, à couvrir nos besoins toujours croissants (40% de l'électricité produite aujourd'hui). Si les grandes centrales hydrauliques ont poursuivi leur développement, les plus petites jalonnant nos cours d'eau ont souvent été mises hors service, en tout cas pas modernisées, leurs coûts de production n'étant plus concurrentiels.

Au niveau du Jura, notre étonnement vient du nombre de petites centrales hydrauliques construites sur nos cours d'eau, dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Elles forcent souvent l'admiration et le respect, et parfois même la fascination, par l'ingéniosité et la hardiesse dont ont su faire preuve leurs bâtisseurs, au début de notre ère industrielle. Elles constituent un patrimoine inestimable.

Hormis la centrale de la Goule, qui a une capacité de production industrielle, on ne recense dans le Jura que de petites centrales. En raison du caractère renouvelable de l'énergie qu'elles produisent, les petites centrales hydrauliques ont suscité un regain d'intérêt dès le début des années nonante. La plupart de ces petites centrales ont été modernisées, pour celles qui étaient toujours en fonction, ou réhabilitées, pour celles qui ne l'étaient plus. Mais si ces petites centrales ne parviennent toujours pas à offrir du courant à prix concu-



Intérieur centrale Dynamo sur la Birse au nord de Courrendlin, puissance 380 kW, production annuelle, de l'ordre de 1,5 millions de kWh

rentiel, hormis celles bénéficiant de la rétribution à prix coûtant introduite en 2009 par la Confédération, il faut savoir qu'un nombre croissant de consommateurs sont disposés à payer un prix adapté pour bénéficier des avantages environnementaux de cette énergie propre.

On peut dire qu'aujourd'hui, l'énergie hydraulique est bien exploitée dans le Canton du Jura. Avec une production de l'ordre de 45 millions de kilowattheures (kWh), elle couvre près des 10% de nos besoins en électricité qui avoisinent les 500 millions (kWh) ou, dit autrement, ceux de 40% des ménages jurassiens. La seule unité importante de la Goule en produit à elle seule les deux tiers, soit 30 millions de kWh. Six anciennes petites centrales sises sur la Birse, la Sorne et le Doubs ont été réhabilitées ou modernisées et produisent ensemble environ 15 millions de kWh. D'autres projets de réhabilitation sont en cours, notamment sur le Doubs, à Bellefontaine, au Theusseret et à Ocourt, dont les turbines pourraient produire jusqu'à 8

millions de kWh supplémentaires, de quoi alimenter sans problèmes le Clos-du-Doubs. D'ici quelques années, tous les sites possibles de production seront vraisemblablement en activité.

La solution à nos problèmes énergétiques passe par un approvisionnement énergétique sûr, économique et durable. Dans ce contexte, l'énergie hydraulique indigène doit continuer à jouer un rôle clé dans notre approvisionnement en électricité. Son potentiel de développement doit être exploité plus efficacement encore pour répondre, avec les autres énergies renouvelables indigènes, aux objectifs de la politique énergétique cantonale qui vise à long terme une certaine autonomie énergétique du territoire cantonal, qui, aujourd'hui, est encore très dépendant de l'étranger.

**A consulter:** «Les centrales électriques jurassiennes» de M. Georges Cattin, Ed. Le Franc-Montagnard, 2006